

Date de mise en ligne de
l'acte : 03/11/2023

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MAZERES (ARIÈGE)**

Nombre de Conseillers en exercice : 27
Présents : 18
Procurations : 2
Votants : 20

N° 2023 6 16

L'an **DEUX MILLE VINGT TROIS le 20 octobre à 18 H 00**, le Conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni salle « André TRIGANO, sous la présidence de son Maire, Louis MARETTE.

Date convocation du Conseil Municipal : 13 octobre 2023

Etaient présents :

Mrs BOUSQUET, COTTAVE-CLAUDET, ESTRADE, GOURMANDIN, LABEUR, PORTES, TOURAILLES et ZAMBONI.

Mmes BELMAS, DAGNAC, DESAINT, GUILLEMAT, PONS, RIGAL ROOU et SALOMÉ.

A donné pouvoir :

M. CAPY à M. COTTAVE-CLAUDET

Mme SANEGRE à Mme PONS

Absents excusés :

Mmes BRIQUET-BOISSIÈRE, DARBAS, PITORRE et THIOUX.

Mrs DARDIER, DEJEAN, DELGENES et FONTA.

Secrétaire de séance : Émilie BELMAS

**OBJET : VOLET INTERCOMMUNALITÉ : Service Public de l'Eau
Hers Ariège (SPEHA) : Rapport sur la qualité de l'eau 2022**

Jean-Louis BOUSQUET informe les membres de l'assemblée que le Service Public de l'Eau Hers Ariège (SPEHA) a approuvé le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable (RPQS) de l'année 2022 tel que demandé par l'article L 2224-5 du CGCT.

Jean-Louis BOUSQUET donne lecture des principaux points de ce rapport et indique qu'il doit être communiqué aux conseils municipaux et mis à disposition des usagers du service.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable de l'année 2022 qui a été approuvé par le SPEHA lors du conseil syndical du 29 juin 2023.
- **PRECISE** que ce rapport sera mis à disposition des abonnés du service.

**FAIT ET DELIBERE les JOURS MOIS ET AN QUE SUSDIT
Pour copie conforme - au registre sont les signatures
MAZERES, le 23 octobre 2023**

Le Maire,
Louis MARETTE



La secrétaire de Séance,
Émilie BELMAS